PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	REPUBLIQUE DE COIE D'IVOIRE
	Union-Discipline-Travail

DECLARATION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

LE 07 MARS 2018

Mes chers compatriotes,

Au cours de ces derniers jours, nous avons assisté, avec indignation, à des cas de disparition, d'enlèvement et d'assassinats d'enfants dans des conditions tragiques.

Je présente mes condoléances aux familles endeuillées et je leur apporte toute ma compassion ainsi que celle du Gouvernement et de la Nation.

Je condamne avec la plus grande fermeté ces crimes ignobles, perpétrés sur des enfants sans défense.

Les enquêtes en cours ont déjà permis l'interpellation des personnes impliquées dans les différents cas d'enlèvement ou d'assassinat. Tous les suspects seront traduits devant la justice et les coupables seront sévèrement punis.

J'ai donné des instructions fermes pour que nos forces de défense et de sécurité se déploient en nombre, sur le terrain pour protéger toutes les populations.

Je vous invite donc, chers compatriotes, à ne pas céder à la psychose.

Nous sommes déterminés à lutter contre ces pratiques inacceptables. Tous les moyens humains et matériels seront déployés pour faire la lumière sur ces évènements ignobles, afin d'éviter que cela ne se reproduise. Il ne doit plus jamais y avoir de cas de BOUBA en Côte d'Ivoire.

Mes chers compatriotes,

Je voudrais également revenir sur les comportements inciviques et les attaques contre les symboles de l'Etat qu'il nous a été donné d'observer dans certaines localités de notre pays, notamment à Guiglo, Soubré, Bloléquin et, plus récemment, à M'bahiakro.

Oui, nous avons assisté à une montée d'actes de violence et de défiance de l'autorité de l'Etat.

Des familles ont été endeuillées ; des symboles de l'Etat ont été saccagés.

Je veux dire ma peine et la solidarité de la Nation à toutes les victimes ainsi qu'à leurs familles.

La justice a été saisie et plusieurs personnes ont déjà été arrêtées.

J'ai demandé au Garde des Sceaux de faire aboutir toutes les enquêtes dans les plus brefs délais et de traduire devant les tribunaux tous ceux qui sont impliqués dans les actes de destruction d'édifices publics ou de violence contre les représentants de l'Etat. Des sanctions exemplaires suivront.

J'ai instruit le Premier Ministre et les différents membres du Gouvernement, à l'effet de poursuivre leurs actions en vue d'apporter des réponses aux préoccupations des populations ivoiriennes et des résidents de notre pays, tout en les enjoignant de prendre des mesures fermes contre tous les actes inciviques notés sur l'ensemble du territoire.

J'ai également instruit les forces de sécurité pour qu'elles ne tolèrent plus les attitudes contraires aux lois et règlements de notre République ainsi qu'à la quiétude des populations.

Cependant, je serai particulièrement vigilant sur le comportement de nos forces de sécurité. Le racket sera sévèrement sanctionné.

Mes chers compatriotes,

Les comportements inciviques de ces derniers mois nous interpellent tous. Ils sont contraires à l'idéal de société que nous voulons bâtir et aux antipodes des valeurs de la République, de notre République.

Par ailleurs, nous constatons aussi que les recours normaux à la médiation, la facilitation, l'arbitrage et le dialogue selon les canaux traditionnels ne sont plus utilisés pour la résolution des conflits fonciers et communautaires.

Je voudrais, à nouveau, m'adresser aux Rois et aux Chefs traditionnels ainsi qu'aux guides religieux, afin qu'ils continuent de jouer leur rôle de promoteurs des valeurs morales, de médiateur et de régulateur de la vie en société.

La Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels qui a été érigée en Institution de la République, est un premier recours en cas de crise locale.

Mes chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui un modèle pour de nombreux pays. Nous devons préserver cet acquis.

C'est pourquoi, je veux appeler chacune et chacun de nos concitoyens au respect et à la tolérance.

Privilégions le dialogue et ayons recours aux Institutions de la République pour régler nos différends. Nul n'a le droit de se faire justice lui-même.

Plus que toute autre chose, j'en appelle au respect de la vie humaine. Car la vie humaine est sacrée.

Mes chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire Nouvelle à laquelle nous aspirons tous, garantit à chaque Ivoirienne et à chaque Ivoirien, le respect de ses droits.

Une Côte d'Ivoire avec des Ivoiriens nouveaux, qui font de notre devise, Union-Discipline-Travail, un crédo.

Cette Côte d'Ivoire Nouvelle doit également être un Etat de Droit absolu. C'est pourquoi, je voudrais à nouveau vous assurer que les événements que nous avons vécus récemment ne pourront rester sans conséquences. La loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Je veux, enfin, vous assurer de ma détermination à continuer d'œuvrer sans relâche à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays. Vous pouvez continuer à me faire confiance.

Je vous remercie.